# AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 23-5-74 753494

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"** TÉL. RENNES (99) 36-01-74

(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

*Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux* — C. C. P. RENNES 9404-94

280, rue de Fougères, 35000 RENNES

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

BULLETIN Nº 8 (ANNEXE) 22 mai 1974

## UTILISATION DES HERBICIDES ET RISQUES POUR LES CULTURES SUIVANTES

### Désherbage des haricots et des pommes de terre de primeur : utilisation des urées substituées

Des accidents de végétation (jaunissements internervaires, nécroses du bord des feuilles, réduction importante de récolte) sont constatés actuellement dans certaines parcelles de pommes de terre de primeur des Côtes-du-Nord.

Ces dégâts sont provoqués par l'utilisation, sur haricots, d'un herbicide à action persistante, l'Aresin Combi (monolinuron + dinosèbe). Dans certains types de sol peu profonds (arènes granitiques) le monolinuron n'est que partiellement dégradé. Mélangé intimement au sol lors des façons culturales en vue de la préparation de la terre pour les pommes de terre, il se trouve directement en contact avec les racines de la nouvelle culture et devient phytotoxique. Dans certaines situations, les dégâts sont encore accentués par l'utilisation d'Aresin (monolinuron) pour désherber les pommes de terre de primeur.

Une telle succession du même herbicide sur des sols appelés à porter les mêmes cultures plusieurs années de suite, ne peut que conduire à des déboires. Il est donc nécessaire d'utiliser un éventail de produits plus large, issus de groupes chimiques différents: triazines comme le métribuzin (Sencoral) et la terbutryne (Igrane, Terbuphyt) pour pommes de terre, nitrofène + dinoterbe (Phénoterb) pour les haricots, et d'interrompre la succession d'herbicides persistants, soit en désherbant mécaniquement, soit en employant des produits non rémanents comme le dinosèbe (nombreuses spécialités).

Enfin, ces cultures ayant un cycle de végétation assez court, on a tout intérêt à diminuer les doses de façon que l'efficacité ne se prolonge pas au delà du temps nécessaire.

### Désherbage du maïs : utilisation des triazines

De nombreux agriculteurs ont déjà remarqué que les blés ou les féveroles venant après maïs, étaient pâles, présentant une sorte de "fatigue". Quand, de surcroît, l'hiver est sec, on assiste à un dépérissement plus accentué, affectant même, sur certaines terres, les cultures d'orge de printemps. Il s'agit de l'arrière-effet des triazines utilisées pour désherber le maïs. Il est donc nécessaire de raisonner ces applications en fonction des critères de sol et de flore adventice si l'on veut obtenir un résultat correct sans risques excessifs.

En dehors de toutes considérations de flore adventice qui trouvent leurs solutions dans l'utilisation de produits complémentaires, le choix d'une triazine et de sa dose d'emploi est conditionné essentiellement par la nature du sol.

P. 479

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Trois critères peuvent être retenus :

A) Le taux de matière organique : plus il est élevé, plus la dégradation des triazines est rapide, notamment en raison d'une vie microbienne intense.

B) Le taux d'argile et d'éléments fins : diverses argiles du sol ont la propriété d'inactiver les triazines, sans toutefois les dégrader, ce qui risque de poser des problèmes en cas de relargage ultérieur dans la solution du sol; ce phénomène peut se produire lors d'apports d'engrais, avant une culture de blé, par exemple.

C) Le taux d'éléments grossiers et de sable : le lessivage de l'herbicide est assez fréquent dans les terres légères et contribue à la limitation de la rémanence.

A partir de ces éléments simples, la définition des doses et des dates d'utilisation s'établit comme suit :

- Terres sableuses, à faible taux de matière organique :
  Atrazine (1 kg 5 M.A./ha) en post-levée du maïs. Si le stade 2-4 feuilles des adventices est dépassé, ajouter 3 à 5 litres d'huile spéciale.

- Terres riches en matière organique :
  Atrazine (1,5 à 2 kg M.A./ha) en post-levée du maïs. Ajouter de l'huile si les adventices sont trop développées.

- Terres argileuses ou limoneuses à taux de matière organique normal ou faible :
  - Atrazine (1,5 kg M.A./ha) en pré-semis incorporé.
  - Atrazine + simazine (0,750 + 0,750 kg M.A./ha) en pré-semis incorporé.
  - Atrazine (1,2 kg M.A./ha) en post-semis.
  - Atrazine (1 kg M.A./ha) en post-levée. Ajouter de l'huile si les adventices sont trop développées.

NOTE IMPORTANTE

La fréquence des accidents est plus grande sur les terres argileuses ou limoneuses. Les augmentations de doses n'apportent que rarement une meilleure efficacité mais, par contre, accroissent considérablement les risques. Si l'on craint des levées de panics, digitaires ou sétaires, ajouter de l'Alachlor (Lasso) en post-semis du maïs. S'il y a lieu de détruire du liseron, on fractionnera la dose d'Atrazine, en apportant la moitié de l'herbicide en pré ou post-semis et l'autre moitié en post-levée du liseron à laquelle on ajoutera 5 litres d'huile spéciale. Cette technique, aussi efficace que l'utilisation du 2-4 D sel d'amine, fait courir moins de risques à la culture, notamment en cas de printemps froid ou lorsque l'on craint une verse à la récolte, l'implantation des racines coronaires n'étant pas contrariée et les tiges étant moins cassantes .

Enfin, la destruction du chiendent peut être envisagée en appliquant de l'Atrazine (3 kg M.A./ha) + 5 litres d'huile, en post-levée du maïs et du chiendent, sous réserve de cultiver un autre maïs l'année d'après.

A. CRESPY
Ingénieur d'Agronomie